



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**ENGAGÉS ET RESPONSABLES,
BÂTISSONS ENSEMBLE LA POSTE 2030.**



© gpointstudio-stock.adobe



© Tierney-stock.adobe



Le 4 avril 2024, dans le cadre de la préparation de l'assemblée générale des actionnaires, le conseil d'administration de la Poste a voté, à une très large majorité, l'affectation du résultat de l'exercice 2023 sur le compte de report. **Ce qui veut dire que, cette année, les actionnaires ne se verseront pas de dividendes.**



A l'occasion de la présentation des comptes du Groupe, **le 29 février dernier, ce sont vos administrateurs parrainés par la CFDT qui avaient proposé aux actionnaires (Caisse des Dépôts et Consignation - CDC et l'Etat) de réévaluer l'opportunité de distribuer tout ou partie des dividendes.** Si le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation ont tenu, traduisant la réalité de l'engagement et du travail des postières et des postiers, le contexte économique et politique au sein duquel évolue le Groupe reste en effet difficile et invite à la prudence.



Téléchargez l'appli

Ce vote des actionnaires est pour nous un signe de la confiance qu'ils ont dans notre Groupe. Il permet également de dégager une marge supplémentaire pour investir dans notre développement et dans le capital humain. **Il est surprenant que certains administrateurs, parrainés par d'autres organisations syndicales, aient voté contre !**